



**République du  
Tchad**

Ministère de l'économie  
et de la planification du  
développement

**PADLFIT**

Programme d'Appui au Développement Local  
et à la Finance Inclusive au Tchad



Au service  
des peuples  
et des nations

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU 29 JANVIER 2020



PADLFIT / PNUD

## SOMMAIRE

<b>I. COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE</b>	<b>2</b>
<b>II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE ET STRATEGIE D'OPERATIONNALISATION DU PADLFIT</b>	<b>2</b>
<b>III. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2020</b>	<b>4</b>
<b>IV. PRESENTATION DU MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DU FONDS DE REFINANCEMENT ET DE GARANTIE (EMF DE 3EME CATEGORIE)</b>	<b>4</b>
<b>V. LES POINTS DE DECISIONS</b>	<b>4</b>
<b>VI. RECOMMANDATIONS</b>	<b>5</b>
<b>VII. CLOTURE</b>	<b>5</b>

Le 29 Janvier de l'an 2020, s'est tenue de 10H 40 à 13h 30 à l'hôtel Radisson Blu de N'Djaména, une réunion du comité de pilotage du Programme d'Appui au Développement Local et à la Finance Inclusive au Tchad (PADLFIT). Cette réunion, présidée par son Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement, a réuni les membres du comité de pilotage (cf liste de présence en annexe).

Dans son mot d'accueil, le Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement Dr. Issa DOUBRAGNE, a insisté sur le caractère multisectoriel du PADLFIT et son importance dans la mise en œuvre du PND et invité les partenaires techniques et financiers à joindre leurs efforts à celui du gouvernement pour assurer son financement.

Après le mot d'accueil, le président du comité de pilotage a présenté le projet d'ordre du jour qui a été adopté par les participants sans amendement.

Quatre points étaient inscrits à cet ordre du jour :

- 1- Compte rendu de la dernière réunion du comité de pilotage ;
- 2- Présentation de l'état de mise en œuvre et de la stratégie d'opérationnalisation du PADLFIT ;
- 3- Présentation du Plan de Travail Annuel 2020 ;
- 4- Présentation du mécanisme de mise en œuvre du Fonds de Refinancement et de Garantie (EMF de 3<sup>ème</sup> catégorie).

Avant d'aborder les différents points inscrits à l'ordre du jour, le président de séance a invité les membres à être succincts dans leurs interventions pour permettre de tenir dans les délais l'agenda de la réunion.

## **I. Compte rendu de la dernière réunion du comité de pilotage**

Abordant le premier point inscrit à l'ordre du jour, le président de séance a invité les membres à remettre par écrit les observations sur le compte rendu de la réunion du comité de pilotage du 24 avril 2019 au secrétariat du Comité de Pilotage, car les membres ayant déjà eu le temps de prendre connaissance de son contenu dans les documents de support qui leur avait été soumis, il n'était plus nécessaire de le relire. Cependant, il a donné la parole à ceux qui souhaitaient s'exprimer sur certains points spécifiques nécessitant la décision du comité.

Aucune observation n'ayant été faite, le compte rendu a été adopté à l'unanimité par les membres.

## **II. Etat de mise en œuvre et stratégie d'opérationnalisation du PADLFIT**

Dans la présentation de l'état de mise en œuvre du PADLFIT, le Conseiller Technique Principal, a fait ressortir la cohérence stratégique du programme, les principales réalisations de l'année 2019, les principales difficultés et les défis auxquels l'Unité de Gestion du Programme a fait face. Le CTP a terminé cette présentation par la proposition d'une nouvelle stratégie d'opérationnalisation du programme comme la principale leçon tirée de l'expérience de mise en œuvre des activités pilotes dans la province de la Tandjilé. Cette nouvelle stratégie consiste à confier la mise en œuvre et le suivi des activités sur le terrain (les antennes) aux Organisations Non Gouvernementales (ONG), bureaux de contrôle, institutions publiques et collectivités locales qui seront renforcés dans leurs capacités pour plus d'efficacité et une meilleure appropriation du programme. Dans le but d'améliorer la performance du programme et assurer le transfert des compétences au personnel et aux partenaires nationaux, le CTP a souligné la nécessité de recruter des experts internationaux pour appuyer le service achat, les finances et les ingénieurs.

Les échanges qui ont suivi la présentation de l'état de mise en œuvre ont porté essentiellement sur le faible taux de décaissement et les mesures à prendre pour combler le déficit de mobilisation des

ressources pour ce programme qui est au cœur du PND 2017-2021 et qui est crucial pour l'atteinte des ODD. Les autres questions abordées par les participants sont celles de (i) l'enclavement de la province de la Tandjilé et les risques que cela présente pour les investissements du PADLFIT ; (ii) la prise en compte par le programme des priorités spécifiques ressorties dans les PDC et PDP de la province de la Tandjilé; (iii) l'horizon temporaire du programme ; (iv) l'implication des ministères sectoriels et les défaillances ou disfonctionnements constatés au niveau du mécanisme de suivi technique directement imputés aux points focaux (v) l'implication du Haut Conseil des Collectivités Autonomes et des Chefferies Traditionnelles (HCCA) dans la mise en œuvre du PADLFIT et (vi) la stratégie du programme pour la valorisation des énergies renouvelables dans les aménagements hydro-agricoles ; (vii) l'encrage institutionnel du programme et l'importance des points focaux dans le suivi du programme pour le compte des ministères sectoriels.

Avant de donner la parole au CTP pour des éléments de réponse, le président a apprécié les différentes interventions, notamment la question de l'atteinte des cibles des ODD et du PND. Il a ajouté que la question de l'accessibilité est essentielle et les ministères concernés seront impliqués pour une synergie d'action. Le président a par ailleurs rassuré ses collègues en instruisant l'UGP de se rapprocher de leur département pour une plus grande implication et une collaboration fructueuse. En réponse à la question relative à l'implication du HCCA dans la mise en œuvre du PADLFIT, le président du COPIL a rassuré les participants en rappelant que le PADLFIT vise précisément le développement local et donc devrait impliquer les autorités locales et traditionnelles.

Prenant la parole, le CTP a fait remarquer que la question des routes est la principale priorité exprimée par les populations de la Tandjilé lors de l'élaboration des PDC et du PDP. Cependant les aménagements des routes ne figurant pas dans les activités du PADLFIT, il a suggéré que des synergies soient développées avec le ministère en charge des infrastructures et des partenaires pour une solution adaptée et efficace. A propos du financement du PADLFIT, le CTP a fait observer que des engagements importants ont été pris par les Partenaires Techniques et Financiers mais que la question principale demeure celle du suivi pour un décaissement rapide permettant de couvrir au moins 12 provinces cette année. Compte tenu de l'importance du PADLFIT dans le PND dont la première phase arrive à terme en 2021, il a insisté sur le fait qu'il est indispensable d'accélérer le décaissement des ressources. Quant à la question relative à la valorisation des énergies renouvelables, le CTP a indiqué que les aménagements hydro-agricoles développés par le PADLFIT dans les fermes intégrées en cours d'implantation dans la Tandjilé sont équipés de pompes solaires. Il a terminé son intervention en rappelant que le PADLFIT promeut le développement des chaînes de valeurs en fonction de l'environnement et des potentialités spécifiques locales.

La représentante résidente du PNUD a, quant à elle, relevé la nécessité d'un encadrement du staff national par un staff international pour permettre un transfert de compétences. Elle a également tenu à clarifier la compréhension de la phase pilote du PADLFIT en précisant que c'est en fonction de la disponibilité des ressources qu'une province a été choisie pour le test de l'approche et que la mise en œuvre du programme devrait se faire simultanément dans plusieurs provinces si les ressources étaient disponibles.

Les échanges ont également permis de clarifier le choix du Ministère en charge du Plan pour l'encrage de ce programme multisectoriel et le rôle des points focaux qui devraient être confirmés ou infirmés par leur ministère. L'UGP devrait veiller à ce que les points focaux rendent régulièrement compte à leur hiérarchie.

Le rapport d'activités 2019 a été adopté à l'unanimité par les membres du comité de pilotage.

### III. Plan de travail annuel 2020

La présentation du plan de travail annuel faite par le CTP s'est articulée autour des cibles, du nombre de provinces à couvrir et des prévisions d'activités par composante. Ainsi le PTA 2020 vise à déployer les activités dans 5 provinces pour un budget total de USD 94 250 000 (quatre-vingt-quatorze millions deux cent cinquante mille dollars US).

N°	Composante	Budget	Source de financement
1	Développement Local	60 667 150 USD	PNUD, BADEA, BID, BDEAC
2	Développement des filières	14 893 440 USD	PNUD, BADEA, BID, BDEAC
3	Inclusion financière	13 116 305 USD	PNUD, BADEA, BID, BDEAC
4	Gestion et General Management Service (GMS)	5 573 105 USD	PNUD, BADEA, BID, BDEAC
	<b>TOTAL</b>	<b>94 250 000 USD</b>	PNUD, BADEA, BID, BDEAC

#### Echanges

A la suite de la présentation du PTA 2020, les représentants des partenaires financiers notamment la BM, la BAD et la BID, à la demande du président, ont confirmé l'engagement de leurs institutions à financer le PADLFIT. Le gouvernement, a également été interpellé par certains membres par rapport à sa participation dans le financement du programme (fonds de contrepartie).

A la question de clarification de la différence constatée entre le budget exposé et le budget figurant dans le PTA 2020, le CTP et la Représentante Résidente du PNUD, ont tour à tour expliqué que cette différence correspond au GMS (General Management Services Fee) qui sont des frais de gestion prélevés sur tous les fonds mobilisés pour les projets que le PNUD met en œuvre et qui représentent, selon les sources de financement, entre 4% et 8% du budget des activités. Pour les fonds mobilisés par le gouvernement comme c'est le cas du PADLFIT, c'est le taux de 4% qui est appliqué. Ces prélèvements permettent au PNUD d'assurer la gestion, le suivi et le contrôle des ressources et de garantir sa redevabilité par rapport aux Gouvernements et aux partenaires financiers.

Le PTA 2020 a été adopté à l'unanimité par les membres du comité de pilotage.

### IV. Présentation du mécanisme de mise en œuvre du Fonds de Refinancement et de Garantie (EMF de 3ème catégorie)

Le mécanisme de mise en œuvre du Fonds de Refinancement et de Garantie (FRG), a été présenté par le consultant en charge de l'étude de faisabilité. Cette présentation s'est articulée autour de l'état de l'offre de la microfinance au Tchad, du moyen de redynamisation du secteur, du processus de mise en œuvre et du plan d'affaires du FRG.

Les participants ont apprécié la qualité du travail produit par le consultant. Cependant, compte tenu du fait que certains membres souhaitaient avoir plus de temps pour apprécier le document soumis à leur appréciation et que d'autres semblaient douter des données produites, les membres ont décidé de donner deux semaines au consultant pour les actualiser et de convoquer un comité extraordinaire au mois de mars pour la validation du mécanisme de mise en œuvre du FRG. L'UGP devra soumettre le document actualisé deux semaines avant la tenue du comité de pilotage extraordinaire.

### V. Les Points de décisions

Au terme de la réunion, le comité de pilotage a pris les décisions suivantes :

Points à l'ordre du jour	Décisions
<b>Etat de mise en œuvre et stratégie d'opérationnalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le COPIL a validé la proposition de recruter des staffs internationaux pour encadrer l'équipe nationale pour une période de 1 an renouvelable une fois après évaluation : 1 P3 ingénieur, 1 P3 finance, 1 P4 achat ;</li> <li>La nouvelle stratégie d'opérationnalisation du PADLFIT qui consiste à confier la mise en œuvre et le suivi des activités sur le terrain (les antennes) aux Organisations Non Gouvernementales (ONG), bureaux de contrôle, institutions publiques et collectivités locales ;</li> <li>Les Ministres membres du comité de pilotage sont invités à confirmer ou désigner un nouveau point focal pour le comité national de suivi technique en respectant les critères de compétences contenus dans l'arrêté de désignation des membres.</li> </ul>
<b>Plan de Travail Annuel 2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le PTA 2020 qui prévoit la mise en œuvre des activités du PADLFIT dans 5 provinces a été adopté.</li> </ul>
<b>Mécanisme de mise en œuvre du Fonds de Refinancement et de Garantie (FRG)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le comité a accordé un délai d'un mois au consultant pour intégrer les observations faites par certains participants ;</li> <li>Un comité de pilotage extraordinaire sera organisé au mois de mars pour statuer sur la validation du mécanisme de mise en œuvre du FRG.</li> </ul>

## VI. Recommandations

Au terme de la réunion, le comité de pilotage a formulé les recommandations suivantes à l'endroit de l'UGP :

- s'assurer que les points focaux rendent compte régulièrement à leur hiérarchie et sont impliqués dans le suivi des activités du programme ;
- se rapprocher des différents ministères sectoriels pour une meilleure collaboration et une synergie d'action ;
- assurer le renforcement des capacités techniques des points focaux pour leur permettre de mieux faire le suivi des activités.

## VII. Clôture

La réunion a pris fin à 13 H 30 avec deux points de presse accordés respectivement par le Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement et le Conseiller Technique Principal sur le lancement officiel du PADLFIT le 28 février 2020 à Lai.

Le Rapporteur



**NASSOUR BAHAR MAHAMAT ITNO**

Le Président




**Dr. Issa DOUBRAGNE**

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PADLFIT

MERCREDI, LE 29 JANVIER 2020, HOTEL RADISSON BLU

N°	Noms & Prénoms	Fonction / Institution	Adresse		Signatures
			Email	Téléphone	
1	Carole Foure-Sterezznik	PRUD REPRESENTANTE	Carole.Foure@padlfit.org		
2	Mme Charles-Houda	K.Houda@padlfit.org	chouda@yahoocom	66 25 10 50	
3.	Dr ISSA DOUBRAGNE	MEPA	doubagne@gmail.com	66.28.83.48	
4.	GAYANG SOUARE	MEPA	gayangmar@yahoo.fr	66 29 44 46	
5.	Mahamat Nassou Abdoulaye	MPJSE	mahamat198@gmail.com	66 26 70 60	
6	Brahim Mahamat Djamaladine	MEEP	djamaladinebrahim@gmail.com		66363636 
07	Mme KOBJIANA AMINA AGNES	DGMA/MATCTD	aminamina@yahoofr		6629 6745 
08	KOULANJE BRANARET	DEAN / MATDHU	samuel_mba@yahoo.fr	66 28 12 50	
09	HASSAN ELI TIDEL	Conseiller à l'énergie HPME	tidelim@yahoo.fr	66 40 39 09	
10	Mahamat KADERGUELI	Conseiller au commerce et à l'Industrie, NCIPSP	kadem75@yahoo.fr	68 23 17 03	
11	ALINGUE E Fienne	Conseiller Présidente	ealingue@yahoo.com	68 57 02 96	

12	ISSA DARDO DJABR	Depute / Assemblee NG	imad@ycho.fr mandat@ycho.fr	66233224	
13	AHOUISSOU BINA	CTPIPADLFI	buk.ahouissou @univ-poit.fr	65420193	
14	NASSOUR Bahar HAHAMAT ITNO	DGM/MEPD	itno00ha@gmail.com	66.20.13.37	
15	FRANCIS MANKOBOGO	W.B. Country Manager Economic Ausb / USA	francismankobogo@worldbank.org LoumEM@state.gov	68000371	
16	ERIC LOUM	BND / REP	khannimangi2024@smatf.com	66208823	
17	Ah. OUSMAN	Diracg / Pdt / HEP	Beauce Dionzior @s.com	62296048	
18	Beauce Dionzior Jai.	Secrtaire Permanente de l'ANCI	ryj@so.fr	66256005	
19	Yaya Djouda MAHAMAT	PCH / APEMF-T	richard.youssouf @francetv-groupe.fr	66371379	
20	YORONSON RICHARD	WRAP PNUD	stephen.kinloch-pitit @undp.org	65319599	
21	Stephen Kinloch Pichak	Economiste Bureau PNUD	danield.gobetrkom @unep.org	66903646	
22	Daniel GOBETRKOM	DAJRC / MEPA	ahmed.wayoro@ycho.fr	60173737	
23	Ahmed AMARA WAYORO	Dir Com / MEPD	abdrham2008@gmail.com	66292418	
24	MATHAMAT ABBA ZENE	CTMR / MEPD	mathieu.d @globe.com.org	62573570	
25	Mathieu GIBERKAM				